

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 JANVIER 2017

PROCES-VERBAL

Jeudi 12 janvier 2017 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Serge DUSART a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Lucette BRIGEON qui a donné pouvoir.

Il a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du jour :

- Communauté de Communes Plaine Limagne : Election des Conseillers Communautaires,
- Débat d'Orientations Budgétaires,
- Affaires financières et Travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

La Communauté de Communes « Plaine Limagne » a été créée par arrêté préfectoral n° 16-02924 en date du 13 décembre 2016, avec prise d'effet au 1^{er} Janvier 2017. Elle comporte 38 membres (arrêté préfectoral du 16 décembre 2016) donc 5 représentants de la commune de Maringues.

Les Conseillers communautaires doivent être élus par le Conseil Municipal parmi les sortants, sans parité obligatoire, ni obligation de respecter l'ordre des listes des candidats en 2014, au scrutin de liste à un tour sans adjonction, ni suppression de noms ;

La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

. 2 listes en présence :

- Robert IMBAUD
- Yves RAILLERE
- David MOURNET
- Yolande BURETTE
- Marianne ALZAIX

- Philippe LE PONT
- Yannicka GRZESKIEWICZ
- Pierre-Edouard LAIGO

- 23 votants
- 3 blancs et nuls
- 20 suffrages exprimés
- Liste Robert IMBAUD : 15 voix
- Liste Philippe LE PONT : 5 voix

Sont élus :

- . Robert IMBAUD
- . Yves RAILLIERE
- . David MOURNET
- . Yolande BURETTE
- . Philippe LE PONT

▪ **Débats d'orientations budgétaires : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire rappelle que le débat d'orientations budgétaires n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3.500 habitants ; Toutefois, il est prévu dans le règlement intérieur du Conseil Municipal. Il doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget. Il ne donne pas lieu à un vote.

Pour 2017, le programme d'investissement sera le suivant :

- Travaux d'aménagement d'un local de rangement,
- Mise en place d'un panneau électronique d'information,
- Installation d'un abribus au village de la Côte Rouge,
- Aménagement du square du Poilu,
- Achèvement de la Maison du Pont,
- Poursuite du changement des fenêtres de l'Hôtel de Ville (2^{ème} étage),
- Travaux d'accessibilité de la restauration de la Halle aux Marchés (marquise),
- Etudes pour vidange et nettoyage du plan d'eau,
- Aménagement d'un espace public en centre-ville.

▪ **Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire**

Remerciements des associations ci-après pour la subvention allouée par la commune :

- . Société de Pêche,
- . Amis de la Côte Rouge.

❖ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité :

. Dépenses d'investissement 2017

Le Conseil Municipal, avant le vote du Budget Primitif, autorise l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite d'un quart des crédits ouverts l'exercice précédent, non compris ceux afférents à la dette.

. Subvention allouée à l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (AD PEP 63) qui œuvre en faveur de l'école et des enfants en difficulté ou en situation de handicap. Montant = 160 €uros.

. Fixation de la surtaxe d'assainissement pour 2017 (le montant n'a pas été revu depuis 2015)

- Sur abonnement : 26,00 € HT
- Sur le m3 : 1,10 € HT

. Aménagement de la Maison du Pont

Le marché de l'entreprise GD Bâtiment (Lot 3 – enduits de façade) a été résilié pour faute en Octobre 2016. Afin de terminer les travaux sur les façades, 2 devis ont été demandés :

- EG2B – 15.333,60 € HT
- GENESTE – 29.980,36 € HT

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise EG2B (nettoyage des pierres – hydro gommage).

. Travaux d'aménagement d'un local de rangement

La commission d'Appel d'offres lors de sa réunion du 13 décembre a retenu les entreprises ci-après :

- Lot 1 – Gros œuvre
 - EG2B – 81.759,90 € HT
- Lot 2 – Charpente/Menuiseries
 - DOLAT – 49.976,00 € HT
- Lot 3 – Electricité
 - KOLASINSKI – 7.000,00 € HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés.

. Modification du tableau des emplois : Création au 1^{er} mars d'un poste d'attaché (services administratifs).

. Soutien à la commune d'Olloix.

Le 15 novembre 2014, un agent communal a été blessé par un habitant (coup de fusil), le tireur étant insolvable, la victime a été indemnisée par le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI) qui se retourne contre la commune.

L'assurance de la commune a opposé un refus de garantie. La commune se trouve donc dans l'obligation de réparer le préjudice. Après une bataille juridique le Tribunal Administratif a fixé le montant à 145.000 €uros – La commune d'Olloix ne peut pas payer. L'Association des Maires a lancé un appel à soutien.

Le Conseil Municipal alloue une aide à la commune d'Olloix d'un montant de 1.500 €uros.

. Convention avec DETOURS pour le chantier d'Insertion (et avec la commune de Luzillat)
– 12 salariés (9 ETP) répartis en 3 sous équipes.

Montant de la participation financière communale :

- Part fixe : 10.000 €uros
- Part variable selon les journées de travail

- Point sur les travaux :

- Dépose des illuminations de Noël par les services techniques,
- Nettoyage autour des Tanneries,
- Réaménagement des ateliers.

- **Commission Affaires Scolaires et Solidarité : Lucette BRIGEON excusée représentée par le Maire**

- Prochaine collecte de sang : Vendredi 13 Janvier à partir de 16 heures 30 – Salle Annexe.
- Bilan financier de l'Antenne locale de la Ligue contre le cancer : 12.978,33 €uros versés au Comité Départemental.
- Bilan des festivités de fin d'année pour les aînés : Gouter-spectacle et colis très appréciés. De nombreuses lettres de remerciements nous ont été adressées.
- Groupe scolaire : L'inauguration des matériels informatiques mis à disposition des élèves, et financés en 2016, aura lieu Mardi 17 Janvier à 13 heures 30 en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale et des Conseillères pédagogiques.
- Conseil Municipal des Enfants : Planning prévisionnel des réunions.

- **Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe**

- Exposition sur le jumelage à la Médiathèque jusqu'au 22 janvier.

- Bilan du Salon du Livre du 11 décembre – Très forte affluence en raison de la participation de Yves DUTEIL.
- Animation pour les enfants le 15 décembre : Atelier de décorations de Noël avec la présence du Père Noël.
- Cinéma : Prochaine séance : Mardi 31 Janvier à 20 Heures 30 – « Baccalauréat ».
- Dédicace de Laurent MATHOUX – Ecrivain, le Mercredi 15 Février.
- Exposition de peinture et lave émaillée du 23 janvier au 12 février.

▪ **Commission Sports et Vie Associative – Yves RAILLÈRE – Adjoint**

- Travaux d'étanchéité à réaliser sur la salle URANUS et les vestiaires. Après consultation, 3 offres ont été reçues :
 - ➡ Etancheurs Auvergnats : 32.200,00 € HT
 - ➡ SOPREMA : 35.794,13 € HT
 - ➡ ECB : 34.054,87 € HT
 Le Conseil Municipal retient l'offre la moins disante (32.200,00 € HT).
- Terrains de Sports : Livraison de sable pour leur entretien.
- Assemblée Générale de la Pêche le Dimanche 8 Janvier.

▪ **Commission Festivités et Jumelage : Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- Les agents des services techniques ont commencé la dépose des guirlandes et l'enlèvement des sapins. Il est à noter que ceux-ci ont été donnés par des habitants. Il est aussi à remarquer que les commerçants ont réalisé de belles vitrines, bien décorées, pendant les fêtes.
- Une discussion s'engage ensuite sur le SBA et la mise en place de la TEOMI qui suscite beaucoup d'interrogations. La direction du SBA a décidé de communiquer à nouveau sur le sujet afin de lever toute ambiguïté.

▪ **Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} adjointe**

- Aménagement du Square du Poilu : Les agents des services techniques, ont commencé à débroussailler le talus. Il sera fait appel à un paysagiste pour nous aider.

▪ **Commission Information et Communication : David MOURNET – Adjoint**

- Panneau d'information : la partie caisson a pris un peu de retard. Il sera installé à proximité de la pharmacie, Bd du Chéry. Pour l'alimentation électrique la demande a été faite pour le raccordement.

- Mise à jour du site Internet : quelques soucis techniques en début d'année.

- **Questions diverses : Monsieur le Maire**

Pour Information :

- Par arrêté du Préfet de Région en date du 21 décembre 2016, les limites territoriales des 5 arrondissements du Puy-de-Dôme ont été modifiées. Ces modifications visent à mettre en cohérence les circonscriptions administratives et la carte intercommunale. 49 communes changent d'arrondissement, dont Maringues qui est rattachée à RIOM depuis le 1^{er} Janvier 2017.
- Mise à disposition d'un logement vacant (Route de Riom) à titre gracieux pour la Brigade de gendarmerie du 9 janvier au 30 Juin 2017 pour le logement d'un effectif supplémentaire.

- Denis DUPIC attire l'attention sur la propreté de la ville, qui dans certains secteurs, laisse selon lui à désirer (vers église, escaliers...) – déjections canines, plastiques... Monsieur le Maire répond que le fonctionnement des services techniques au niveau du nettoyage de la voirie, a été quelque peu perturbé ces jours derniers (maladie...). De manière générale, chacun constate et déplore que certains administrés ne respectent nullement l'espace public (dépôts de sacs vers les P.A.V – crottes de chiens...). Les élus d'opposition réitèrent leur demande de créer un emploi de Policier municipal ou de mise en place d'un système de vidéo surveillance. Mais dans cette attente, il propose de mieux surveiller la voirie par quartier, afin de réprimander et « sanctionner » les auteurs de ces faits.

La séance est levée à 21 heures